



## Les salarié-es de la Santé et de l'Action Sociale

### revendiquent :

- ◆ Une augmentation des Salaires par une hausse significative du point d'indice dans le public et dans toutes les conventions collectives,
- ◆ L'arrêt du traitement infligé aux salariés de la catégorie C de la Fonction Publique et des ouvriers employés dans le secteur privé,
- ◆ Une meilleure reconnaissance des qualifications pour tou-te-s les salarié-e-s par la refonte de grilles de la Fonction Publique et des coefficients dans le privé,
- ◆ Une revalorisation du SMIC à 1700 euros net soit 2000 euros brut,  
Ces éléments permettront de relever le pouvoir d'achat des salariés de la santé et de l'action sociale.
- ◆ La création en urgence de 100 000 emplois, accompagnée d'une réelle politique de formation et de promotion sociale,
- ◆ L'arrêt de l'application de certaines politiques « managériales » comme la mise en place d'horaires en 12 heures et l'expérimentation de l'évaluation,
- ◆ La reconnaissance de la pénibilité pour toute la profession infirmière; par conséquent, l'arrêt du traitement différencié dans la FPH, et la prise en compte de la pénibilité pour tous les salariés du secteur sanitaire et social,
- ◆ Une véritable politique de Santé au travail améliorant les conditions de travail,
- ◆ L'amélioration et la défense des conventions collectives de notre secteur et la création d'une Convention Collective Unique et Etendue de haut niveau comme le revendique la CGT,
- ◆ L'arrêt de la dénonciation par les employeurs de la CCN 51,
- ◆ Le renforcement du statut de la fonction publique, en particulier celui de l'Hospitalière et la suppression du jour de carence,
- ◆ L'arrêt de la Tarification à l'acte et toute initiative de tarification du même type ainsi que l'abrogation de la loi HPST,
- ◆ La suppression de la taxe sur les salaires dans le secteur sanitaires qui permettrait, dès 2013, de créer plus de 50 000 emplois et de participer aux besoins de financement de l'investissement hospitalier,
- ◆ Un financement suffisant pour les établissements de la santé, du médico-social et de l'action sociale. Cela passe par la révision des prévisions engagées pour 2013 pour l'ONDAM (Objectif National des Dépenses de l'Assurance Maladie) et pour les budgets dans les conseils généraux,
- ◆ La mise en place d'un grand service public de santé et d'action sociale qui implique un changement de politique dans nos secteurs,
- ◆ La création de droits nouveaux pour les représentants du personnel,
- ◆ L'arrêt des poursuites contre les militants syndicaux.

Depuis la rentrée de septembre beaucoup de réunion se tiennent à tous les niveaux (Fonction Publique, « pacte de confiance », secteur privé,...) Il est nécessaire de changer de braquet et rendre visible le changement attendu par les salariés.

Les syndiqués de : \_\_\_\_\_

Les salariés de : \_\_\_\_\_

Le syndicat : \_\_\_\_\_

Le .....2012